

# CHARTRE DE TRAVAIL

## INTRODUCTION

Cette Charte de Travail a pour but de définir les normes, les attentes et les principes directeurs qui guideront les membres de notre équipe dans la réalisation de leurs tâches et responsabilités. Cette charte vise à promouvoir des valeurs de notre équipe afin de créer un environnement propice au travail.



## VALEURS DE L'ÉQUIPE

Nous nous engageons à agir avec intégrité, honnêteté et éthique dans tous nos échanges. Nous comprenons et soutenons le projet et les objectifs, nous travaillerons dans le but de les atteindre. Nous traiterons tous les membres de l'équipe avec respect, dignité et équité.

## ORGANISATION

Nous comprenons nos rôles et responsabilités spécifiques au sein de l'équipe et nous les accomplirons.

Nous favoriserons la collaboration et le travail d'équipe, en reconnaissant que la diversité des talents et des idées. Les départements de l'équipe sont : technique, finance, communication et sont articulés par le chef de projet pour une collaboration efficace.



## DROITS ET DEVOIRS

Chaque membre de l'équipe est égal aux autres et dispose de son droit de vote lors des délibérations ainsi que de son droit de s'exprimer dans la mise en place du projet et de lancer des initiatives. Chaque membre doit être présent aux séances de groupe et effectuer ses tâches, dans le cas d'une indisponibilité, il se doit de prévenir son équipe et d'effectuer le travail qui lui est demandé en amont ou en aval. Il se doit de travailler en équipe et de respecter les paragraphes ci-dessus.

## PERFORMANCE

Nous avons bien travaillé ensemble si le projet arrive à bout et est présenté comme convenu aux examinateurs lors de l'oral final.

Si nous n'avons pas eu de conflits ayant dépassé le strict cadre imposé ci-dessus.

